

Article 6 :

La copule *yeke* ou *ke* et le verbe en français dans l'énoncé hybride sängö-français

Dr Abdoulaye MOUSSA
Enseignant chercheur à l'Institut de Linguistique Appliquée,
Université de Bangui.

RESUME :

Le présent article traite du phénomène de l'hybridation linguistique sängö-français. Les analyses se basent sur la morphosyntaxe dans un contexte de l'alternance codique des deux langues. Nous nous intéressons plus spécifiquement à l'usage de l'auxiliaire *yeke* en sängö, des verbes en français et de quelques morphèmes de temporalité. Nous avons également fait recours à d'autres méthodes d'analyses de certains chercheurs africanistes.

Mots-clés : copule, verbe, énoncé, hybride, sängö-français

ABSTRACT :

Not available

Keywords : *copula, verb, terms, hybrid, sängö-french*

I. Introduction Générale

1. Historique et émergence du sängö

Le sängö est une langue ngbandi de la famille Adamawa-Oubanguienne du Phylum Niger-Congo. Il est né du ngbandi, une langue fortement parlée tout le long des rives de l'Oubangui (Mobaye-mbanga et Mobaye mbongo). Plusieurs recherches en Centrafrique ont rapporté que le sängö a bien pu commencer à se développer avant l'arrivée des colons. Ceux-ci auraient sans doute appris quelques bribes du sängö pour entrer en contact avec les populations locales amorçant ainsi l'expansion de cette langue vers le reste du pays.

Pour l'Administrateur colonial Félix Eboué, c'est la langue commerciale de l'Oubangui-Chari, non pas, certes, une langue née de toutes pièces, comme l'espéranto, mais un idiome dérivé d'une langue du groupe Yakoma-Sängö, où les mots d'origine étrangère sont assez

nombreux et auquel les premiers rapports entre Européens et Indigènes de l'Oubangui ont donné naissance. Marcel Diki-Kidiri, dans l'une de ses études, a évoqué une forme de lignage formé entre plusieurs langues oubanguiennes avec une influence prépondérante du ngbandi, ayant abouti à la naissance du sängö.

2. Pénétration française en RCA

Dès la mise en place du programme de la politique coloniale française en Afrique occidentale et centrale au XX^e siècle, l'idée d'étendre le français hors de France a animé les autorités françaises d'Outre-mer. Ainsi, Diki-Kidiri (1979) révèle quelques notes officielles signées par les responsables de l'administration coloniale qui imposaient déjà le français comme la seule langue de l'administration, de la justice et de la communication interpersonnelle. Ces textes définissent clairement les idéaux de la politique expansionniste de la France sur les territoires colonisés :

La langue française est la seule qui doive nous occuper et que nous ayons à propager. Cette diffusion du français est une nécessité. Nos lois et règlements sont diffusés en français. C'est en français que les jugements des tribunaux sont rendus. L'indigène n'est admis à présenter ses requêtes qu'en français. Notre politique d'association l'appelle de plus en plus à siéger dans nos conseils et assemblées à la condition qu'il sache parler français. Il faut donc qu'administrations et administrés se comprennent [...]. Il est de toute nécessité que le français, sans prétendre supplanter les idiomes, véhicule les idées communes qui fusionnent les races. (Diki-Kidiri 1979)

Voilà comment se présente aujourd'hui le français tant défendu et imposé comme l'idiome de la justice, de la rédaction administrative et des débats politiques parlementaires. Selon (Manessy, 1978), sa cohabitation avec les langues vernaculaires et les pressions qu'elle reçoit des grandes véhiculaires africains (sängö, lingala, diula, wolof, arabe etc....) ont joué un rôle très important dans l'assimilation du français et conduit à sa forme créolisée ou pidginisée.

3. Statut des langues centrafricaines

La République centrafricaine, pays multilingue dispose de deux types de langues. Les langues dites vernaculaires se rattachent à des contextes d'ordre ethnique. Elles sont parlées dans des communautés ethniques ou régionales (ex. le banda, le gbaya, le sara...). Chaque langue vernaculaire peut avoir plusieurs sous variétés linguistiques. Le deuxième type est appelé la langue véhiculaire, celle qui a fonction de l'unification nationale, de la communication interethnique sur le territoire national (le sängö en est l'exemple).

Face au multilinguisme difficile à gérer, des mesures officielles ou gouvernementales ont été prises pour réglementer les différentes pratiques linguistiques sur le territoire. Ainsi donc, dès les premières années de la colonisation française, l'arrêté de 1920 du gouverneur de l'AEF/AOF a imposé le français comme la seule langue de l'enseignement dans les colonies françaises. Concernant les langues vernaculaires, en 1966, un décret présidentiel interdit l'usage des langues nationales autrement dit le sängö pour la République Centrafricaine dans les documents officiels (les actes de mariage ...).

Le sängö étant considéré comme la seule langue nationale pour les contacts intercommunautaires, les différents régimes présidentiels centrafricains n'ont pas hésité à mettre en place une politique linguistique visant à positionner côte à côte le français et le sängö. Ainsi, plusieurs textes officiels ont été signés pour favoriser la promotion ou la standardisation du sängö sur toute l'étendue du territoire centrafricain :

- Le 26 Novembre 1964 par la loi N° 64 / 73, le sängö est érigé en langue nationale suite à la décision du congrès du parti unique le MESAN (Mouvement de l'Evolution Sociale en Afrique Noire) tenu en 1963 à Berberati.
- Le décret n°65-002 porte institution d'une commission nationale pour l'étude de la langue sängö.
- Furent signés ensuite l'ordonnance impériale N°77/011 du 07 février 1977 qui adopte l'orthographe officielle du sängö et le décret N° 84/025 du 28 janvier 1984 qui met en place le code orthographique officiel.
- Le décret n°85-004 porte rectificatif au code de l'orthographe officielle du sängö et la constitution nationale du 14 Janvier 1995 érige alors le sängö en langue officielle.

4. Intitulé et objet de l'étude

Le présente article s'intitule : « La copule *yeke* ou *ke* et le verbe en français dans l'énoncé hybride sängö-français » et se propose d'explorer la question du contact du français avec le sängö et de l'insertion du verbe français dans un contexte d'hybridation des deux langues. Il est des situations où existe une norme qui le plus souvent exige l'emploi du français à l'écrit et à l'oral. Par exemple dans les bureaux, l'usage veut que l'on emploie la langue officielle. Cette exigence causant du tort aux usagers qui ne maîtrisent pas encore le français, amène ceux-ci à employer l'une des deux langues officielles, le plus souvent c'est le sängö ou à les mélanger pendant les échanges verbaux. Notre étude prendra donc en compte les effets linguistiques et sociolinguistiques nés du contact des deux langues. L'analyse est morphosyntaxique.

II. Le verbe français dans l'énoncé hybride sängö-français

1. Formes du verbe français en contexte d'hybridation

Nous distinguons plusieurs types de constituants verbaux hybrides. Le premier est celui qui est constitué d'un verbe transitif et d'un ou plusieurs noms. Les deux constituants doivent appartenir à des classes syntaxiques différentes et également provenir de langues distinctes. Autrement dit, si le verbal est un terme français, le nominal complément d'objet direct ou indirect doit provenir du sängö.

D'autres types de syntagmes verbaux comprennent plusieurs formes sur la base d'éléments relayeurs produits par la langue matrice qui est le sängö :

- Le prédicat verbal français qui s'intègre en sängö ne prend pas les marques flexionnelles de personne, de temps ou de mode à l'instar des formes verbales du sängö.
- Seuls les morphèmes d'aspects et de mode déterminent le moment de l'action exprimée par le verbal intégré. Ce prédicat verbal accepte la présence du pronom de référence /a/ qui a la fonction grammaticale de se substituer au sujet grammatical du verbe quelle que soit la position de celui-ci par rapport au verbe et quelle que soit la nature du sujet (objet ou personne, féminin, masculin, pluriel ou singulier). Le verbal peut aussi accepter la présence de la copule yeke « être » pour exprimer le progressif ou l'inaccompli
- Les verbes en français ne subissent pas de modification morphologique pendant leur insertion dans les contextes morphosyntaxiques en sängö. Cette position peut aussi apporter une certaine dynamique à l'hybridation du sängö-français et contribuer à la particularité de celle-ci.
- Les verbes français ont des compléments d'objet en sängö

2. La conjugaison des verbes français avec des morphèmes aspectuels et modaux du sängö

Le sängö distingue trois aspects fondamentaux : l'absolu, l'accompli et l'inaccompli et trois modes, à savoir le réel, le virtuel et l'impératif (Diki-Kidiri, 1985). Dans la conjugaison, aspects et modes vont ensemble d'où l'expression du réel absolu où l'action se déroule sous les yeux, du réel accompli qui retrace un fait passé et du réel inaccompli qui situe l'action dans l'avenir. On peut ajouter à ces combinaisons : le virtuel absolu, le virtuel accompli et le virtuel inaccompli, etc.

Pour donner plus de clarté à ces concepts grammaticaux tels que l'accompli, l'inaccompli et le fini, le Grand Dictionnaire Larousse : Linguistique et Sciences du langage (2007), précise que l'accompli « est une forme de l'aspect indiquant, par rapport au sujet de

l'énonciation (« je [dis que] »), le résultat d'une action faite antérieurement. Pierre a mangé, Pierre avait mangé, Pierre aura mangé sont respectivement un accompli présent, un accompli passé et un accompli futur (...). ». L'action est dite finie lorsqu'elle complètement achevée, accomplie. L'inaccompli ou le non accompli « est la forme de l'aspect indiquant, par rapport au sujet de l'énonciation (« je dis que »), l'action dans son déroulement : Pierre mange, Pierre mangeait, Pierre mangera sont respectivement un non-accomplis présent, un non-accomplis passé et un non-accomplis futur. En français, le non-accomplis est exprimé par les formes simples des verbes dans les grammaires traditionnelles. On utilise dans le même sens inaccompli ou imperfectif. »

2.1.Définition de la copule *yeke ou ke* « être, avoir »

Le verbe *yeke ou ke* est très récurrent tant en situation énonciative monolingue qu'en contexte d'alternance codique. Il se distribue dans plusieurs contextes illocutoires. Il peut prendre la forme tronquée de *ke* à côté d'une autre base verbale et peut exprimer l'inaccompli ou le futur. L'unité verbale *yeke* est sémantiquement polysémique et syntaxiquement polyfonctionnelle en *sängö*. Dans son essence sémantique, ce terme a le sens d'un verbe d'état pouvant signifier «être, exister » et de l'auxiliaire assimilable au français « avoir » plus ou moins subduit. Ses valeurs syntaxiques, elles aussi polyfonctionnelles lui permettent d'introduire des attributs du sujet le substituant à un verbe d'état et de positionner des compléments du verbe. Dans d'autres cas, comme nous le verrons dans les différentes parties qui suivront, l'unité verbale *yeke* peut aussi exprimer l'aspect ponctuel ou progressif si elle entre en composition avec un autre radical verbal (transitif ou intransitif).

Nous tenons à spécifier que les exemples tirés du corpus hybride qui figureront dans les parties ci-dessous ne présentent pas une grande différence avec ceux qui auraient dû être tirés d'un corpus monolingue en *sängö*.

2.2.La copule *yeke/ke* comme auxiliaire être reliant le sujet à l'attribut

Le verbe *yeke/ke* comme unité simple assume plusieurs fonctions prédicatives. Il est un verbe d'état introduisant des attributs du sujet comme dans les exemples suivants :

(1) Exemple : Lo *yeke* chauffeur tî taxi

/lui/être/chauffeur/de/taxi/

« C'est un conducteur de taxi. »

Le terme chauffeur est attribut de *lo* à cause de la présence de l'auxiliaire *yeke* équivalent d'un verbe d'état.

(2) Exemple : *Â Centrafricains mîngi ayeke solidaire äpe.*

/les/Centrafricain/plupart/être/solidaire/ne...pas/.

« Les Centrafricains ne sont pas solidaires »

Le commentaire énoncé en (1) est également valable pour *solidaire* présenté comme attribut dans cet exemple.

(3) Exemple : *Mbï yeke artiste-peintre sô mbï ke sâra â peinture.*

/moi/être/artiste-peintre/que/moi/inacc/faire/les/peinture/

« Je suis un Artiste-Peintre, je fais de la peinture. »

Les exemples présentés ci-dessus ont chacun un attribut mis en italique. La présence de *yeke* ou de sa forme tronquée *ke* introduisent bien ces éléments grammaticaux.

2.3. La copule *yeke* « avoir » fonctionne comme un verbe transitif indirect

La copule *yeke* ayant la valeur de l'auxiliaire « avoir » fonctionne toujours avec la préposition *na* « de, avec » pour exprimer la possession et dans ce cas, peut aller aussi avec un COI selon la structure **SN+Yeke+na+SN**. La préposition *na* « de, avec » peut suivre directement ou indirectement l'auxiliaire *yeke*. Les substantifs simples ou composés se postposant à la préposition *na* assument la fonction de complément du verbe.

(1) Exemple: *Bon lo yeke na raison quoi.*

/bon/lui/avoir+acc./avec/raison/quoi/

« Il a vraiment raison »

(2) Exemple : *Mbï yeke na moyen tî vo auto äpe.*

/moi/avoir/avec/moyen/pour/acheter/automobile/ne...pas/

« Je n'ai pas de moyens pour acheter un véhicule. »

Le verbe *yeke* peut constituer une forme verbale composée avec un autre verbe. Dans ce cas, il devient un auxiliaire du deuxième radical verbal qu'il précède directement et exprime ainsi la valeur aspectuelle du progressif, prenant ainsi le sens de « en train de » suivi du sens du radical verbal greffé.

(3) Exemple : *A étudiant ayeke préparer session*

« Les étudiants préparent la session. »

La valeur du progressif s'explique par la durée de l'action qu'exprime la forme composée du verbe hybride.

2.4. La copule *yeke* ou *ke* antéposée à une base verbale française pour exprimer l'aspect ponctuel ou l'aspect progressif

L'auxiliaire *yeke*, dont la forme tronquée aussi récurrente est *ke*, peut accompagner un verbe en français pour exprimer une action ou un événement qui est ponctuelle ou qui projette dans l'avenir selon la structure restrictive **Yeke/ke+Verbe+ (SN, objet)**.

(1) Exemple: Mo bâa ândiä+ âmbênî mîngi *ayeke* protéger âmôlengê.

/toi/voir/les/loi/les/autre/beaucoup/pron.réf/avoir/protéger/les/enfant/

«La plupart des lois ont pour fonction de protéger les enfants. »

Comme nous venons de l'évoquer dans l'exemple (1), les deux composantes du verbal composé *ayeke protéger* peuvent être conjugués ensemble pour une même acception sans aucune modification morphologique. Nous aurons les mêmes observations pour le reste des exemples.

(2) Exemple: Sâmba nî *ayeke* détruire âmbênî âélément tî yâ

/boisson alcoolisée/réf/pron.réf/avoir/détruire/les/autre/les/élément/de/ventre/

tî yorö nî de même que mângâ *ayeke* jouer et puis *ake*

/de/médicament/réf./de même que/cigarette/pron.réf/avoir/jouer/et puis/pron.réf/avoir

sâra sî lo *ke* wara yê sô malade tî poumon sô+ kôtä körö.

/faire/que/lui/avoir/trouver/chose/ce/malade/de/poumon/ce/grande/toux/

«Les boissons alcoolisées anéantissent les médicaments dans le corps et la cigarette quant à elle provoque la tuberculose.»

(3) Exemple : Lo *yeke* changer

« Il changera. »

(4) Lo tene lo *yeke* modifier nî

/lui/dire/lui/modifier/cela/

« Il a dit qu'il modifiera cela. »

La composition verbale mixte **yeke+verbe** (en français) est très productive dans l'hybridation linguistique. La présence de l'auxiliaire *yeke* antéposé au verbe et le contexte énonciatif contribuent à rendre la futurité comme dans les exemples ci-dessus.

2.5. Le verbe français conjugué avec le morphème aspectuel hybride à présent sô « pour l'instant » marquant le ponctuel

La formulation de l'expression à *présent sô* a intégré la langue sängö depuis plus d'une décennie. Le terme présent exprimant un moment d'action très bref en français s'est juste vu

agrippé une double préposition *tî* et *à* et un démonstratif en *sängö*, *sô*. Le terme central présent provient du français mais se trouve inséré dans une structure syntaxique du *sängö*. Dans l'alternance codique intra-phrastique, les éléments grammaticaux des deux langues doivent se plier aux positions qu'ils occupent à l'intérieur des structures syntaxiques. Ceci revient à dire que l'agglutination faite ici consiste à produire un morphème aspectuel de temps qui est utilisé dans un cadre morphosyntaxique du *sängö*. La forme dérivée ainsi constituée doit sémantiquement apporter la cohérence dans l'acte illocutoire et spécifier le moment précis indiqué. Donc, le locuteur a dans son esprit l'intention d'exprimer un laps de temps contemporain du moment d'énonciation et ouvert sur l'avenir dans le discours.

(1) Exemple : *A présent sô sêngê discussion a peut tî régler problème sô äpe*

/pour l'instant/ce/simple/discussion/pron.

Réf/pouvoir/de/régler/problème/ce/ne...pas/

« Les discussions inutiles ne régleront pas ce problème. »

Le circonstant temporel *â présent sô* est en initiale de l'énoncé, ce qui est contraire au cas suivant.

(2) Exemple : *Bon, âla yê nye à présent sô ?*

/bon/vous/vouloir/quoi/à présent/ce/

« Que désirez-vous pour l'instant ? »

Comme nous venons de le souligner, l'élément de temporalité *â présent sô* est instable dans l'énoncé. Il peut varier de position syntaxique. Soit pour formuler une phrase déclarative (1), interrogative (2) ou une prise de position (3). Cette variabilité dynamise la langue surtout sur le plan syntaxique.

L'élément de temporalité *â présent sô* peut recevoir un quatrième élément qui est *tî* placé au début de la constitution syntagmatique pour renforcer la valeur temporelle du ponctuel.

(3) Exemple : *Tî à présent sô mbî yê mbênî yê ndê äpe+ mû na mbî gî nginza tî mbî.*

/pour/à présent/ce/moi/vouloir/autre/chose/différent/ne...pas/donner. Inac./à/moi/

/seulement/argent/pour/moi/

« Pour l'instant, je ne te réclame que mon argent »

Dans cet exemple, la présence du circonstant à l'initiale de l'énoncé exprime une prise de position, une décision très ferme.

(4) Exemple : Mbï yê dérangement encore äpe+ *tî à présent sô* mbï duti sô.

/moi/vouloir/dérangement/encore/ne...pas/pour/à présent/ce/moi/rester/ce/

« Pour le moment, je n'aime pas être dérangé. »

La présence de *tî à présent sô* à la médiane énonciative rejoint un peu le sens du (3). Le syntagme prépositionnel ayant pour fonction aspectuelle de déterminer un réel absolu, est syntaxiquement mobile dans l'énoncé bilingue.

2.6. La base verbale française conjuguée avec *lâsô* « aujourd'hui » comme morphème de l'accompli et l'imminence

Le morphème *lâsô* est un circonstant temporel. Il situe le procès dans le présent ou a la valeur du ponctuel et peut exprimer deux valeurs temporelles :

a) Le morphème *lâsô* « aujourd'hui » comme morphème de l'accompli/du fini

Dans ce cas, l'action est achevée, terminée dans un passé.

(1) Exemple : La police a abattre â braqueur ûse *lâsô*.

/la police/pron. réf/abattre/des/braqueurs/deux/aujourd'hui/

« La police a abattu deux braqueurs aujourd'hui. »

L'action est située ici dans un présent non précis. *Lâsô* « aujourd'hui » situe l'action dans un passé récent bien qu'exprimant le présent. C'est un présent séquencé en différentes valeurs temporelles.

(2) Exemple : Mbï gagner cent mille na loterie *lâsô*.

/moi/gagner/cent mille/avec/loterie/aujourd'hui/

« Aujourd'hui, j'ai gagné cent mille francs à la loterie »

(3) Exemple : Bernard a plainter voisin *tî lo lâsô*.

/n.pr/pron. réf/plainter/voisin/de/lui/aujourd'hui/

« Bernard a déposé une plainte contre son voisin aujourd'hui. »

Les trois énoncés (1), (2) et (3) présentent le morphème aspectuel *lâsô* en fin de séquence. L'inverse de cette position est aussi possible mais avec des nuances sémantiques qui pourraient entraîner une certaine incompréhension. En principe, on est en face du réel absolu mais le contexte peut s'interpréter comme étant un réel accompli puisque le moment de l'action est antérieur au moment où l'on parle.

b) Le morphème *lâsô* marquant l'imminence

Le morphème circonstanciel *lâsô* exprimant la futurité imminente est attesté dans les exemples ci-dessous.

(4) Exemple : Papa ayeke voyager *lâsô*.

/papa/pron. réf/avoir/voyager/aujourd'hui/

« Mon père voyagera aujourd'hui »

L'action est imminente mais avec une certaine imprécision.

(5) Exemple : *Lâsô* Président de la République ayeke inaugurer mbênî finî lëgë.

/aujourd'hui/président de la république/pron. réf/ avoir/inaugurer/autre/nouveau/
route/

« Le Président de la République inaugurer une nouvelle route aujourd'hui »

Le morphème système aspectuel *lâsô* est mobile dans le cadre morphosyntaxique du *sängö*, sa langue de source. Il spécifie le sens du verbe quelle que soit sa position (anté ou postposé) au verbe.

2.7. Le morphème *fadë sô* « maintenant, en ce moment »

Ce morphème exprime des actions nuancées entre le moment précis de la parole et une futurité imminente. Seul le contexte peut contribuer à la précision.

a) Le morphème *fadë sô* exprime le réel absolu. L'action se déroule au moment où l'on parle.

(1) Exemple : *Mbî laâ ge na devant tî mo sô, mo agir fadë sô ëbâa.*

/moi/spéc./ici/à/devant/de/toi/ce/toi/agir/maintenant/nous/voir/

« Je suis là en face de toi, essaies d'agir et tu verras »

(2) Exemple : *Fadë sô laâ sî mo ke arranger gbogbo tî mo nî ? Depuis sô mo ke na ndo wa ?*

/maintenant/spéc./que/toi/avoir/arranger/lit/de/toi/réf./depuis/ce/toi/être/à/place/quel/

« C'est maintenant que tu prépares ton lit ? Où est-ce que tu étais ? »

b) Le morphème *fadë sô* peut aussi exprimer l'imminent. L'action est projetée comme imminente. Dans ce cas, il peut signifier « tout de suite » pour dire que l'action ne tardera pas à se réaliser.

(3) Exemple : *Mo arrêter na nî si non mbî ke giffler mo fadë sô*

/toi/arrêter/avec/ce/si non/moi/avoir/giffler, inac./toi/maintenant/

« Arrête de faire cela sinon je te donnerai un coup de gifle »

(4) Exemple : *Course tî ngö nî ake commencer fadë sô.*

/course/de/pirogue/réf./avoir/commencer/maintenant/

« La course aux pirogues va commencer tout de suite/

Comme nous l'avons suggéré ci-haut, le morphème aspectuel joue un rôle crucial dans la détermination du sens du prédicat verbal dans l'acte énonciatif. Les deux langues en coexistence partagent les mêmes principes sémantico-syntaxiques à savoir le rôle des morphèmes marquant le temps. En français par exemple, l'adverbe de temps « aujourd'hui » peut situer l'action verbale (ex. l'élection a lieu aujourd'hui) même si des marques flexionnelles viennent s'ajouter au radical verbal.

2.8. Le verbe français conjugué avec le morphème temporel mixte de l'acquis ou du fini *depuis lânî* « depuis l'autre jour/depuis longtemps »

Dans l'indication de temps, l'adverbe *depuis* indique en français le point de départ d'un événement et insiste sur la durée de cet événement. Le morphème hybride *depuis lânî* est un figement obtenu du substantif *lâ* « soleil » et du référent *nî* qui donne *lânî* directement postposé à l'adverbe temporel *depuis* pour former *depuis lânî* « depuis l'autre jour/depuis longtemps » comme un circonstant temporel dans l'alternance codique sängö-français. L'ensemble des éléments linguistiques agglutinés dégage un même sens : la postériorité. L'action est totalement finie, achevée. En principe, on aurait parlé d'une redondance mais l'hybridation a plutôt une fonction sémantique d'insistance. La forme mixte *depuis lânî* renvoie l'événement à une antériorité par rapport à un passé lointain dont le moment précis semble totalement ignoré. On parle ici de congruence entre éléments de même classe grammaticale appartenant à des langues différentes.

(1) Exemple : *Nginza sô mo mû nî na mbî sô ahûnzi depuis lânî awe.*

/argent/ce/toi/donner/à/moi/ce/pron. réf./finir/depuis/passé/déjà/

« L'argent que tu m'as donné l'autre jour est fini »

Malgré la présence du morphème temporel *depuis lânî* marquant le passé à côté du verbal, l'adverbe *awe* « déjà » est apparu en finale de séquence pour renforcer la valeur de l'accompli. Dans cet exemple, le marqueur principal de l'accompli dans l'énoncé est syntaxiquement postposé au prédicat verbal *hûnzi* « finir »

(2) Exemple : *Ake depuis lânî laâ sî mbî rappeler mo tënë tî bon tî mbî sô. Mo ke kü nye tî*

/réf./être/depuis/passé/spec./que/moi/rappeler/toi/parole/de/dette/de/moi/ce/

toi/être/attendre/quoi/de/

payer nî ?

/ payer/réf./

« Je t'avais rappelé le prêt que je t'ai fait, qu'attends-tu pour t'en acquitter ? »

. Dans l'exemple (2), la position syntaxique du temporel est plutôt en antéposition au verbal. Ce faisant, il est suffisant à lui seul pour situer l'action dans le temps

Dans d'autres cas, le morphème mixte peut être suivi d'autres éléments linguistiques tels que sô « démonstratif » et sî « relatif » ayant pour fonction d'imposer des éléments de justification pendant l'énonciation verbale.

(3) Exemple : Lo yeke malade *depuis lânî* sô sî azî lo na kua sô.

/lui/être/malade/depuis/passé/ce/que/pron. réf/enlever/lui/du/travail/ce/

« Il est tombé depuis la perte de son emploi. »

La présence des éléments sô et sî à la fin du temporel *depuis lânî* traduisant l'accompli, exigent dans l'énoncé un événement justificatif exprimant le début d'un deuxième événement.

2.9. La base verbale française conjuguée avec *awe* « c'est fini » marquant l'acquis

L'aspect accompli ou de l'acquis est clairement exprimé par le morphème *awe* « c'est fini, déjà » postposé au prédicat verbal. L'action est antérieure, totalement achevée dans certains énoncés et évolutive dans d'autres. La présence d'*awe* presque en fin d'énoncé exprime que l'action est finie et le locuteur ne fait qu'en rendre compte.

(1) Exemple : Défilé nî commencer *awe*.

/défilé/réf. /pron. réf./commencer/acquis/

« Le défilé a commencé »

Dans une proposition bilingue complexe, le morphème de l'acquis *awe* comme le précise Diki-Kidiri (1985), clôture la proposition principale comme dans les exemples ci-dessous :

(2) Exemple : Cortège tî Président asî *awe*+ âla zî lègè.

/cortège/de/président/pron. réf./arriver/acquis/vous/ouvrir/route/

« Le cortège présidentiel arrive, cédez la voie »

Dans une proposition complexe, le morphème se retrouve dans une logique de causalité. La proposition principale clôturée par *awe* exprime la cause et la subordonnée en est l'effet.

Dans un autre cas, on voit que le morphème aspectuel de l'accompli/acquis *awe* est renforcé par l'adverbe « déjà » qui lui est directement antéposé pour marquer une insistance sur la valeur temporelle du verbal français imbriqué comme attesté dans les exemples suivants.

(3) Exemple : â mbâ tî mo acommencer cours déjà *awe*+ mo yeke kü nye ?

/des/semblable/de/toi/pron. réf/commencer/cours/déjà/acquis/toi/progrès./attendre/quoi/

« Tes collègues ont démarré les cours, qu'est tu attends pour les rejoindre ? »

(4) Exemple : Mbî wara part tî mbî déjà *awe*+merci na mo.

/moi/trouver/part/de/moi/déjà/acquis/merci/à/toi/

« J'ai reçu ma part, je te remercie pour l'offre. ».

La composante morphémique déjà...*awe* joue un rôle très puissant dans la détermination du moment de l'action dans le l'hybridation linguistique sängö-français.

2.10. Le temps du verbe français est spécifié à l'aide du morphème mixte *après sî* « quelques instants » exprimant la postériorité/l'inaccompli

L'adverbe temporel *après* ou « plus tard » exprime en français la notion de postériorité dans le temps. En l'insérant dans un énoncé sängö comme spécifiant temporel du prédicat verbal, certains locuteurs préfèrent lui suffixer le morphème *sî* qui est un spécificatif. L'adverbe *sî* marque dans ce cas une insistance sur le sens de la proposition. Il est postposé à l'élément du français et la forme hybride ainsi formée modifie le sens du verbe. L'action est projetée dans un futur proche mais non précis.

(1) Exemple : *Après sî* mo gä+mbî yeke na âzo.

/après/spéc./toi/venir/moi/être/avec/des/personnes/

« Je suis avec des gens, reviens plus tard. »

La construction avec *après sî* comme marqueur temporel implique toujours la présence de deux propositions. D'une principale et d'une complétive c'est le cas des exemples (1) et (2).

(2) Exemple : Mbî tene *après sî* mo repasser+ yê nî nye.

/moi/dire/après/spéc./toi/repasser/chose/spéc./quoi/

« Je t'ai dit de patienter, pourquoi ce harcèlement ! »

2.11. Le morphème *ânde* « plus tard »

L'élément *ânde* a les mêmes fonctions sémantico-syntaxiques que *kekerêke* « demain » dans une proposition : il exprime la postériorité. La seule différence est que /*ânde*/ situe l'action

dans un avenir non précis. Ni le jour, ni le moment exact de la réalisation ne sont connus, il plonge le contenu verbal dans le doute. Sa position dans l'énoncé est difficilement modifiable pour des raisons de cohérence illocutoire.

(1) Exemple : Mo kîri na yângâ tî da+ mbî yeke téléphoner na mo ânde.

/toi/revenir/à/bouche/de/maison/moi/avoir/téléphoner/à/toi/plus tard/

« Repars chez toi, je te téléphonerai. »

(2) Exemple : Sâra na mbî bon tî 5000+mbî ke payer nî na mo ânde.

/faire/à/moi/dette/de/cinq mille/moi/avoir/rembourser/cela/à/toi/plus tard/.

« Prête-moi cinq mille francs (5000FCFA, je te le rembourserai. »

Dans les énoncés (1) et (2), le morphème aspectuel *ânde* est postposé aux prédicats verbaux « téléphoner » et « payer ». Même si l'on considère le prédicat verbal comme le noyau d'un énoncé, on le voit plus spécifié voire dominé par la présence du morphème qui spécifie le moment de l'action. Sans le morphème aspectuel, le verbal se retrouve dans l'imprécision totale.

2.12. Le morphème *kekerêke* « demain »

Le morphème *kekerêke* est un adverbe signifiant « demain » et marquant la valeur de la postériorité dans l'énoncé. Sa présence dans l'énoncé soutenue par l'auxiliaire *yeke* traduit l'idée de projection de l'action exprimée par le verbe qu'il précède ou suit directement ou indirectement dans le futur. Syntaxiquement, plusieurs types de constructions lui permettent d'assurer une mobilité dans l'énoncé. Il peut être en début ou en fin d'énoncé mais toujours dans un environnement verbal.

(1) Exemple : Ayeke délibérer Bac *kekerêke*.

/pron. réf. avoir/délibérer/Baccalauréat/demain/

« Le Baccalauréat sera délibéré demain. »

L'élément de temporalité *kekerêke* est placé ici en fin d'énoncé. Le contraire est constaté dans les exemples (2), (3) et (4).

(2) Exemple : *Kekerêke* laâ sî ake jouer match tî Tempête contre Fatima.

/demain/c'est/que/pron. réf/avoir/jouer/match/de/Tempête/contre/Fatima/

« Le match opposant l'équipe de Tempête contre Fatima sera joué demain. »

Comme nous l'avons déjà signalé, le marqueur de la temporalité intervient auprès des verbes dans toutes les positions syntaxiques. Cette instabilité est un facteur positif pour la dynamique de la langue. Ceci crée également la fluidité énonciative.

III. Conclusion Générale

Le verbe en français occupe une place prépondérante dans l'énoncé mixte sängö-français. Il rend dynamique le phénomène de l'hybridation linguistique. Comme un élément nodal, il exprime l'action dans sa dynamique verbale et influence sémantiquement tout l'énoncé.

Le verbe en français peut aussi devenir un substantif par le phénomène de la dérivation ou intégrer d'autres catégories du discours. Sa présence à côté de la copule *yeke* ou encore avec les spécificateurs du ponctuel, de l'inaccompli et de l'accompli en sängö renforce la cohérence énonciative et facilite l'expression orale chez les locuteurs centrafricains.

BIBLIOGRAPHIE

- Diki-Kidiri, Marcel, 1977. Le sängö s'écrit aussi. Esquisse linguistique du sängö. Langue nationale de l'Empire centrafricain. SELAF, Paris.
- Diki-Kidiri, Marcel, 1979. « L'émergence du sängö comme langue nationale.
- Diki-Kidiri, « Aspects, modes et temps en sängö », dans Temps et aspects: actes du colloque CNRS, Paris, 24-25 octobre 1985, éd. A. Kihm et N. Tersis.
- Eboué A. Félix. 1918. Langues sängö, banda, baya, mandjia. Emile LAROSE, éditeur, Paris
- Grevisse (Maurice). 1992. Précis de grammaire française. Duculot, Paris. - Grevisse, Maurice. 1986. Le bon usage, grammaire française, Editions Duculot, Paris Gembloux.
- Gumperz, John. 1989b. Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative. Paris, l'Harmattan.
- Harouna, Baba. 2009. Phénomène du mélange des codes parmi les étudiants Fantiphones de l'Université de Cape Coast.
- Hattiger, Jean-Louis. 1981. Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan, Thèse de 3^e cycle, Université de Strasbourg,
- Lamote, Solange. 1978. Les mots composés formés de deux éléments lexicaux. Thèse pour le Doctorat ès Lettres présentée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris IV (Sorbonne) 606 pages.
- Myers-Scotton, Carol, 2002. Contact linguistics. Oxford University Press.
- Myers-Scotton, Carol. 1993. Duelling languages: grammatical structure in code switching. Oxford: Clarendon. –
- Wénézoui-Dechamps, Martine. 1988. « Entre langue coloniale et langue nationale- Le franc-sängö des étudiants de Bangui », Lengas n°23, p25-35. In Batian, André et Prignitz, Gisèle. 1989. Francophonies Africaines. Publication de l'Université de Rouen Havre.